



## Procès-verbal Assemblée Générale

Lundi 4 juillet 2016 à 18h30  
À l'Hôtel Le Real, Place de Savoie 1, 1260 Nyon

1. Accueil

Jacques Grossen souhaite la bienvenue et salue la présence des 17 membres présents.

Au nom du nouveau Comité mis en place depuis le 27 octobre 2015, les 39 membres actuels sont sincèrement remerciés pour leur soutien apporté au FC Stade Nyonnais.

La présence de M. Vartan Sirmakes, président du FC Stade Nyonnais, à cette Assemblée est relevée et très appréciée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2015

Le Procès-verbal du 27 octobre 2015 est approuvé et sera consultable sur le site Internet du Club, sa lecture n'a pas été souhaitée.

3. Rapport du Comité pour l'exercice 2015-2016

Stefano Albertoni confirme l'importance de pouvoir compter sur les fidèles supporters et membres, et précise que la demande d'adhésion pour la saison 2016-2017 à venir, sera prochainement envoyée.

Concernant les activités, la présentation de notre Club de soutien a débuté par un cocktail au Fishermen's pub le 12 janvier 2016.

Quelques articles ont également parus dans la presse locale et l'occasion a même été donnée de se présenter au Rotary Club de Nyon.

Les membres ont aussi été conviés à un apéritif ponctué d'une raclette lors du match de la 1<sup>ère</sup> équipe contre le FC Servette.

Durant cet exercice, des contacts rapprochés avec le Comité central du FC Stade Nyonnais ont été appréciés.

4. Rapport du trésorier pour l'exercice 2015-2016

Stefano Albertoni présente les principales sources de revenus et dépenses de l'exercice écoulé à savoir :

- 39 membres/6 mois pour un total de CHF 22'500.-.
- Facture de CHF 5'800.- à SB Sport pour l'achat de ballons pour la section junior.
- Invitation des entraîneurs junior au repas de soutien du FC Stade Nyonnais pour un total de CHF 1'040.-.
- Cocktail de présentation au Fishermen's pub pour un montant de CHF 1'450.-.
- Flyers de présentation du Club 05 pour un montant de CHF 1'320.60.
- Sous l'égide de l'ancien Comité de la confrérie, des entraîneurs juniors ont été honorés pour une somme de CHF 11'130.-.

5/6 Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2015/2016 - Décharge au Comité pour la gestion et approbation des comptes pour l'exercice 2015/2016

La parole est donnée à Claude Savioz qui excuse Jaques Mugnier qui n'a pas pu être présent ce soir. Les comptes tel que présentés sont approuvés et décharge est donnée au trésorier. Le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que les états financiers au 30.06.2016 sont joints au PV.

7. Fixation des cotisations pour la saison 2016/2017

Daniel Perroud informe que les cotisations resteront inchangées pour la saison avenir, à savoir :

- membre privé	500.-
- membre entreprise	1'000.-
- membre premium	3'000.-

8. Budget pour l'exercice 2016/2017

L'objectif du Comité est d'atteindre la barre des 50 membres et ainsi espérer une rentrée à hauteur d'environ CHF 70'000.-.

9. Élection et réélection des membres du Comité pour la saison 2016/2017

Les membres du Comité sont tous réélus à l'unanimité.

Boris Lerch, nouveau membre du Comité est élu par acclamation.

10. Élection du Président pour la saison 2016/2017

Jacques Grossen est réélu comme président par acclamation.

11. Élection des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2016/2017

Jacques Mugnier et Claude Savioz sont réélus et vivement remerciés.

12. Diverses propositions individuelles

Steve Ostermann salue la présence de M. Marcel Maillard fondateur de la confrérie du Stade Nyonnais. Il propose à l'Assemblée d'officialiser la nouvelle identité de la confrérie qui sera désormais le Club 05 du Stade Nyonnais (en référence à l'année de création du FC Stade Nyonnais en 1905). Les statuts seront modifiés à cet effet.

Concernant le bar du Stade Nyonnais du Paléo, Claude Savioz précise qu'il est sous l'entière responsabilité du FC Stade Nyonnais et non sous celle du désormais Club 05.

La parole est donnée à Vartan Sirmakes qui expose brièvement les difficultés sportives et financières rencontrées durant sa 1<sup>ère</sup> année à la tête du FC Stade Nyonnais. Il relève néanmoins le beau succès final et envisage avec beaucoup de confiance la saison à venir et les suivantes.

Daniel Perroud informe le souhait du Club 05 d'envisager quelques animations et rencontres pour les membres du Club 05.

Gabriel Guillot félicite le nouveau Comité du Club 05 pour son engagement et précise que le 1<sup>er</sup> match du championnat de 1<sup>ère</sup> ligue promotion aura lieu le mercredi 3 août 2016 à 19h30 à Colovray, Stade Nyonnais-Bavois.

Les divers documents seront disponibles sur le site Internet du Stade Nyonnais, [www.stadenyonnais.ch](http://www.stadenyonnais.ch), sous l'onglet Club 05.

L'assemblée est levée à 19h15, Nicolas Tracchia est remercié pour son accueil.